

Si le contenu ne s'affiche pas correctement, cliquez [ici](#).



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

NEWSLETTER
NEWSLETTER



Newsletter du C2D

Mai-Juin 2012

LES ACTUS



Méto et C2D adoptent un protocole de partenariat,

Le conseil communautaire du 11 mai 2012 a adopté le premier protocole de partenariat entre la Méto et son conseil de développement. Ce document, mis en place suite à la volonté du Président Baïetto et co-rédigé par le C2D, fixe au travers de ses 14 articles, les modes d'échanges et de travail entre les membres de l'instance participative, les élus et les services.

[Lire la suite](#)



Penser dès aujourd'hui notre territoire de demain,

Tel est l'enjeu soulevé par l'organisation des Rencontres Métropolitaines dont a été saisi le C2D, le 11 mai dernier, par les élus du conseil communautaire. Cette démarche à la fois participative et prospective, réservée aux élus et à la société civile, vise deux objectifs: faire se rencontrer et débattre les acteurs du territoire, mais aussi, parvenir à la rédaction d'un matériau livrable à l'occasion d'un grand Forum Métropolitain programmé à l'automne 2013.

[Lire la suite](#)



Avis du C2D sur le projet de transport par câble

Le 19 mars 2012, le Président de la Méto annonçait en conférence de presse la décision d'étudier un projet de transport par câble entre Fontaine et Lans-en-Vercors. Dans l'attente du vote d'une délibération d'orientation par les élus cet été, le C2D et particulièrement sa commission Aménagement du territoire, temps et mobilité, ont souhaité adopté un avis sur cette question.

[Lire la suite](#)



Le Réseau des CD de la RUG participe à l'enquête publique du SCoT

Deux ans de concertation entre acteurs et société civile auront été nécessaires à l'élaboration du projet de SCoT. Suite à son adoption en décembre 2011 par les élus, intervient maintenant l'étape importante de l'enquête publique. Si une mobilisation de tous est souhaitée, le réseau des conseils de développement de la RUG a, quant à lui, déjà décidé de porter un avis collectif auprès du commissaire enquêteur.

[Lire la suite](#)

EN BREF

Etat de la participation au sein du C2D,

Le C2D a été partiellement renouvelé le 29 avril 2010 suite à une délibération des élus. A plus d'un an d'intervalle, [un petit tour d'horizon de la participation des membres s'impose...](#)

Risques naturels et industriels : avis adopté,

Après plus d'un an de travail de recherche, d'auditions et d'enquêtes de terrain auprès des maires de l'agglomération, le C2D a adopté à l'unanimité l'avis sur [l'acceptabilité des risques naturels et industriels : Acte 1 et 2.](#)

Lancement d'un groupe de travail Atelier Metro-Citoyen : La forêt,

"Université",

Le 1er mars 2012, le C2D tenait une conférence sur l'université de Grenoble et éditait un [guide pédagogique](#). Plusieurs questionnements ont été alors soulevés par les participants, réinterrogeant le lien entre Université et Territoires. Pour y donner suite, un groupe de travail a été constitué autour de Lise Dumasy, pilote.

Participez nombreux au prochain AMC qui se tiendra sous la forme originale d'une balade commentée d'une heure en forêt le 3 juillet. Rendez-vous à 17h30 au terminus du Tram C à Seyssins, ou à 19h30 à la salle Montrigaud pour répondre à un quizz et chasser les fausses idées ! [Tous les AMC ici](#).

AGENDA**3 juillet 2012**

Atelier Métro-citoyen, 17h30 Terminus du Tram C à Seyssins (départ de balade)

6 juillet 2012

Conseil communautaire de Grenoble-Alpes Métropole, 14h30, Stade des Alpes

10 septembre 2012

Commission Innovation et Emploi, 18h00-20h00, Stade des Alpes

12 septembre 2012

Commission Cultures, Solidarité et Démocratie, 18h00-20h00, Stade des Alpes

18 septembre 2012

Plénière du C2D, 18h00 - 20h00, Stade des Alpes

19 septembre 2012

Commission Aménagement, Temps et Mobilité, 18h00 - 20h00, Stade des Alpes



Le Forum - 3 rue Malakoff - 38 031 Grenoble Cedex 01
T - 04 76 59 59 59 F - 04 76 59 56 50

lametro.fr / conseildedeveloppement@lametro.fr

Pour vous désabonner de cette newsletter, notifiez "désinscription lettre économique" après avoir [cliqué ici](#).

Conformément à la loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations vous concernant.

Crédits photos : Grenoble-Alpes Métropole